

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours : DSP EXTERNE

Session : 2024

Epreuve : COMPOSITION

Date de l'épreuve : 27/02/24

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

L'Universalisme à la française doit-il être ré-évalué face au fait communautaire ?

"E pluribus unum."

La devise des Etats-Unis d'Amérique signifie "de plusieurs, devenir un". Elle illustre le processus historique connu par la majorité des nations de la planète, qui par assimilations culturelles et ethniques, conquêtes et campagnes guerrières, défense d'un territoire et vie commune, ont fini par fondre leurs diverses souches en un ensemble suffisamment cohérent pour former un peuple, en dépit de l'existence indéniable de leur diversité respective.

Aristote, au IV<sup>ème</sup> siècle avant J.C., présentait déjà ce phénomène en montrant qu'à partir de l'alliance de plusieurs familles, la Cité émergeait en tant qu'entité politique distincte et englobante.

Si les distinctions peuvent subsister au sein de tels ensembles, les citoyens ou les nationaux partagent une variété de caractéristiques et de comportements qui en principe les lient entre eux tout en permettant de les distinguer des groupes similaires dont ils sont exclus. Ils forment ainsi une communauté ou une société. Leur soumission à un corpus de règles sociales, religieuses, culturelles et juridiques et la nature de leur comportement agit de sorte à les faire tendre vers une abstraction universelle, avec plus ou moins d'identité entre les individus. Les individus du groupe revêtent ainsi en quelque sorte une "livrée" mentale et culturelle similaire; cette universalité est l'expression et la condition de leur appartenance au groupe.

L'universalité peut se définir de plusieurs manières; on peut tout d'abord l'associer à de la similarité; ainsi, un comportement "universel" est un comportement que l'on retrouve chez chacun de manière identique, comme celui de ne pas rechercher sa propre douleur, comme l'indiquait Cicéron au I<sup>er</sup> siècle av. J.C.

Mais l'universalité transporte également une dimension holiste, totalement englobante. Elle ne se réduit pas à la similarité, puisque la plus petite dénominateur commun suffit à faire reconnaître de l'universel : on peut par exemple aussi bien considérer l'espèce humaine comme universelle, mais également l'universalité des animaux vivants, voir des éléments composés d'atomes. L'universalité est donc une similarité plus ou moins relative ; surtout, elle est seule, et ne distingue pas les communautés.

Le communautarisme se distingue de l'universalisme par une moindre ambition englobante ainsi que par un rapport plus certain, plus direct à la similarité, que l'on peut aller jusqu'à qualifier d'identité. Un certain rapport de proximité le distingue également de l'universel, qui comme sa sémantique le laisse deviner, fait fi des distances. La communauté évoque le partage, le commun, l'identique, l'appartenance en des termes moins abstraits que l'universalité. Là où l'universalité vise à englober au plus large, la communauté rassemble ses membres tout en excluant celui qui ne lui appartient pas. Les liens de la communauté, pour ainsi dire, sont plus rigides et plus courts que ceux de l'universel.

La France historique comme la France contemporaine s'appréhende bien davantage comme une société universelle que comme une société communautaire ; si elle fait fi des communautés, qu'elle nie en quelque sorte par omission, elle propose cependant un modèle culturel, social et politique fort. Sous des effets contextuels et des conséquences identifiables, le modèle républicain universaliste français apparaît bien menacé, du moins questionné par les phénomènes communautaires, c'est-à-dire des appartenances particulières des individus qui sont à l'œuvre sur le territoire national. A tel point que la pertinence du modèle de l'universalisme à la française, de son maintien, de son renforcement ou de son évolution se pose. Face au bilan de plusieurs siècles d'existence, dans quelle mesure le modèle universaliste français doit-il évoluer en réponse aux problèmes soulevés par le fait communautaire ?

Après avoir disposé de la remise en cause contemporaine de l'universalisme français par le fait communautaire (I), il faudra présenter un projet de réponses souhaitables au délitement du corps social français, entre renforcement des bases républicaines et proposition d'innovation démocratique et sociale (II).

## I] La remise en cause contemporaine de l'universalisme français par le phénomène communautaire

Le modèle universaliste français, qui a connu de grands succès, plonge ses racines profondément dans l'histoire de France, et apparaît à ce titre présenter des caractéristiques difficilement réformables (A). Il est en dépit de sa solidité bien sous l'attaque de plusieurs phénomènes, dont le communautarisme (B).

### A) Un universalisme historiquement enraciné et difficilement réformable

Si l'on trouve des ordonnances et Edits royaux comme celle de Villers-Cotterêts (1539), imposant la langue française comme langue officielle de l'administration sous François I<sup>er</sup>, l'adoption du modèle universaliste français est largement tributaire du triomphe des Idées des Lumières, présentant l'homme comme un être abstrait et universalisable à l'échelle planétaire ; ce triomphe advient largement par l'intermédiaire d'abord de la Révolution Française, puis par l'existence pérenne de la III<sup>ème</sup> République.

Le premier article de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 précise ainsi que les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit, et que les distinctions parmi ces derniers ne sauraient être fondées que par des considérations de mérite ou d'utilité publique. La suppression des privilèges (au cours de la nuit du 4 août 1789) et des corporations (par la loi Le Chapelier et le décret d'Allarde en 1791) démontre de même l'ambition égalitaire et universalisante de ce mouvement. L'impact du jacobinisme tel que rapporté par les historiens Jules Michelet dans son "Histoire de la Révolution Française" ou par Hippolyte Taine dans son ouvrage "Origines de la France contemporaine" parachève le processus de centralisation et d'unification de la France et de ses citoyens présenté par Alexis de Tocqueville dans son livre "L'Ancien Régime et la Révolution".

En résumé, et malgré les épisodes monarchiques et impériaux qui caractérisent le XIX<sup>ème</sup> siècle, un modèle universaliste républicain se construit en France ; celui-ci, fidèle aux idées révolutionnaires, présente un citoyen abstrait, universalisable vis-à-vis de son prochain, dénué de distinction.

La longue domination républicaine que représente la III<sup>ème</sup> République vient parachever ce processus de formation du modèle universaliste français, qui ne connaît que les citoyens égaux entre eux, sans distinction de race, classe, pratique religieuse, opinion ou patrimoine, et qui donne le même droit à tous.

Le régime républicain lutte ainsi contre le cléricalisme, les substrats monarchistes, les particularismes et les langues régionales; il réalise ainsi, par l'intermédiaire de l'École Républicaine et le biais des "hussards noirs de la République" comme l'écrivait Charles Peguy, l'unité culturelle et linguistique de la France.

Le philosophe Ernest Renan, en 1882 dans le cadre de sa conférence "Qu'est ce qui une Nation?", vient qualifier les liens qui unissent les français entre eux: une histoire commune communément acceptée et admise, et la volonté de continuer à vivre ensemble pour continuer à perpétuer cet héritage, dans le cadre d'un "plébiscite de tous les jours". Nulle trace de distinctions particulières ou communautaristes entre les citoyens, qui sont unis dans cet universalisme républicain propre à la France.

Cet universalisme français ancien est profondément ancré dans la culture et le droit français et difficilement réformable. Ainsi, en 1982 le Conseil Constitutionnel censura des mesures en faveur de la parité homme / femme dans la mesure où celles-ci portaient atteintes au principe d'égalité entre les citoyens et introduisaient des distinctions entre citoyens. Il en fit de même sur le fondement de l'unicité du peuple français à l'occasion d'une loi de 1991 portant statut de la Corse faisant mention du "peuple corse" et réédita cette performance à l'égard de la Charte Européenne des langues Régionales en 1999, fidèle au modèle universaliste et abstrait de la République Française.

En dépit de cette longévité, le modèle français apparaît cependant être remis en question par un ensemble de phénomènes, dont le communautarisme.

B) La dissolution progressive du tissu social français, conséquence de la modernité, des échecs de l'Etat et des communautarismes

La dissolution du tissu social français est d'abord peut être une conséquence prévisible de la modernité. Dans son ouvrage "Communauté et société" le sociologue et philosophe Ferdinand Tönnies distingue la Gesellschaft (société) de la Gemeinschaft (communauté).

Dans la communauté, l'individu appartient à un tout holiste qui va

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours : DSP EXTERNE

Session : 2024

Epreuve : COMPOSITION

Date de l'épreuve : 27/02/24

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

jusqu'à nier son existence. Il y bénéficie d'une solidarité et d'une entraide caractérisé par une grande coopération. Pour TÖNNIES, de telles structures ne peuvent se maintenir qu'à petite échelle permettant la connaissance intime (famille, village, corporations religieuses ou professionnelles...)

Toujours selon cet auteur, avec l'agrément de nouveaux groupes sociaux se forme un ensemble plus vaste, la société. Sous le morcelé poids des relations, l'individu s'émanche et se distingue ; il y bénéficie d'une plus grande liberté, mais il y perd la solidarité de ses semblables vis-à-vis desquels il est désormais dans un état d'hostilité. Le contrat comme l'Etat sont alors deux artefacts qui viennent palier à cet absence de confiance et brider les volontés diverses des individus.

Pour Ferdinand Tönnies, la communauté laisse naturellement place à la société ; toutefois la société n'est qu'un instant intermédiaire avant la dissolution des liens sociaux par manque d'intérêt commun, que l'Etat tente artificiellement de maintenir. Ainsi, la dissolution de la société serait un événement inévitable, à la fois naturel et mécanique, conséquence de "l'insociabilité sociabilité de l'homme" distingué par Kant.

Si l'on admet cette théorie, le modèle français serait affecté par cet inévitable délitement de la société, et le communautarisme ne représenterait que la réponse à ce phénomène ; les individus cherchant à rétablir des solidarités face au déchirement du tissu social.

Un autre symbole des attaques de la modernité au modèle universaliste français peut être résumé par l'œuvre de Gilles LIPOVETSKY, "l'Ère du Vide" (1983) ainsi que par le concept de liquidité développé par Zygmunt BAUMANN dans "les temps liquides" (2005).

Les deux auteurs dressent le portrait d'une époque rendant les individus

incapable de s'aggréger à quoi que ce soit, en recherche de mouvement, de distinction sybyllines. Plus rien n'accroche à l'individu, qui lui-même ne s'identifie pas à grand chose, en dehors de l'inconstance de ses choix personnels. Une perte de boussole qui peut renvoyer l'individu à sa communauté d'origine ou d'appartenance, là encore dans la recherche de quelque chose de tangible et de concret, que ne parvient plus à fournir le modèle abstrait universaliste français.

En absence de lien social, les individus en France se tournent davantage vers leur communauté que vers l'Etat, conséquence notamment d'un échec de l'Etat à les prendre en charge et à apaiser leurs angoisses. Une crise financière, une crise de légitimité et une crise d'efficacité analysée il y a déjà des décennies par Pierre Rosanvallon dans "la crise de l'Etat Providence" en 1982.

La crise de l'universalisme français est donc également celle de l'Etat et de son impuissance relative. Les conséquences en sont une société divisée et archipelisée, telle que présentée par Jérôme Fourquet dans l'Archipel Français en 2019. Des fractures profondes apparaissent donc entre le traitement des populations désormais communautarisées par leur expérience commune des difficultés et la recherche d'une solidarité : dans les campagnes, comme l'indique le livre de Christophe Guilluy "la France périphérique" mais aussi dans les banlieues françaises, comme le relevait Eric Maurin dans "le ghetto français" en 2014. En conséquence, des mouvements sociaux communautaristes apparaissent, comme les Gilets Jaunes en 2019 ou les Éléments banlieusards plus récemment.

Devant ces phénomènes et la relative impuissance de l'Etat à y répondre, des nouvelles craintes entraînent un renforcement des communautarismes. Dans son article de 2019, Simon Olivennes distinguait "4 grandes angoisses qui frappent les horizons politiques de notre temps" : le grand déclassement (crainte d'un appauvrissement et d'une perte de statut social bien partagé par les classes moyennes, comme l'illustrent le sociologue Louis Chauvel dans "les classes moyennes à la dérive" [2006]), le grand remplacement ..6.19...

(crainte d'une subversion migratoire qui affecterait notamment les prolétaires blancs), le grand réchauffement (crainte du réchauffement climatique qui toucherait notamment les classes urbaines et intellectuelles) et le grand renversement (crainte d'un mouvement social de grande ampleur, qui affecterait davantage les classes supérieures). Autant de craintes compartimentées qui contribueraient à la hausse des communautarismes et à la dissolution du tissu social français, et donc à la remise en cause de son modèle universaliste.

II] Un projet de réponse souhaitable au problème de délitement de la société française, entre renforcement des bases républicaines françaises et innovation démocratique.

Face à la remise en cause du modèle universaliste français, on peut présenter des pistes de réflexion pour résoudre le problème communautariste en s'appuyant sur la base historique du modèle républicain: l'école (A), mais également sur des innovations démocratiques et sociales (B).

A) La pertinence non démentie de l'outil scolaire face au communautarisme

L'École Républicaine reste un outil privilégié pour permettre aux enfants de fixer du lien social, de partager les mêmes valeurs, d'apprendre la citoyenneté en faisant fi des communautarismes; elle doit assumer son rôle historique de perpétuation et d'imposition du modèle universaliste français.

Comme l'exprimait Charles Peguy, "Tout ce qui élève unit"; la connaissance des savoirs fondamentaux, l'inclusion des élèves sans distinction et l'éducation à la citoyenneté devront permettre de lutter contre les communautarismes.

L'École Républicaine souffre cependant des mêmes menaces communautaristes qui remettent en question le modèle universaliste auquel elle est consubstantielle. Une note de l'Éducation Nationale de 2022 relevait l'augmentation sans précédent des attentats à la laïcité notamment de nature islamique, quand les assassinats terroristes de Samuel Paty et de Dominique Bernard illustraient le climat délétère qui pesait désormais sur nos professeurs.

Dans son ouvrage "Lettre d'un hussard de la République", le professeur de philosophie Didier Lemaire, officiant à Trappes, racontait la difficulté d'exercer de son métier au sein de banlieues

fortement communautaristes, et interpellaient les pouvoirs publics à cet égard. Les attentes à la laïcité récentes d'établissements privés musulmans, comme le lycée Averroès dans le Nord, ont pu interpeller l'opinion publique.

Face à ces communautarismes scolaires, des lois comme la loi de refondation de l'École Republique, la loi pour une École de confiance ou la loi de 2021 des renforcements des principes républicains semblent marquer l'effort des politiques publiques dans un sens en encourageant, tout comme le débat actuel et les expérimentations sur le port de l'uniforme.

Au delà des attentes à la laïcité, la baisse du niveau scolaire telle que présentée par Jean-Paul Brighelli dans "La Fabrique du crétin : mort programmée de l'école" interpelle car elle aboutit à un autre communautarisme, de classe, entre les élèves d'écoles privées, jugées de meilleur niveau. La France reste, selon les sociologues Christian Bandelot et Roger Establet, "le pays du grand écart scolaire". Lutter pour la hausse du niveau permettra également de lutter contre les communautarismes; il s'agira également d'assumer sans honte ni gloire l'histoire de France dans toutes ses dimensions.

Au delà du renforcement de l'École Republique, une innovation démocratique et citoyenne pourrait être bienvenue de manière à créer de nouveaux de intérêts communs et de lutter contre les communautarismes.

## B) L'hypothèse judicive d'un nouveau citoyen

Dans son ouvrage "Why men rebel?" Ted Gurr indiquait que les phénomènes de rébellion et de désertion politique apparaissent lorsqu'aucun débouchés politiques ne sont accordés pour exprimer le mécontentement et les désaccords des individus. Dans un autre ouvrage "la lutte pour la reconnaissance", Axel Honneth distinguait que l'une des principales raisons des luttes sociales étaient le besoin de reconnaissance individuelle et collective.

Une solution pour lutter contre les communautarismes et le repli sur soi consisterait ainsi à faire développer les mécanismes de démocratie directe locale et nationale, tel que développé par exemple par le sociologue Loïc Blondiaux dans "Le Nouvel esprit de la démocratie - Actualité de la démocratie participative" en 2009 ou Etienne Chouard dans "Écrire nous-même la Constitution".

Un tel renouveau démocratique et citoyen pourrait ainsi

Concours section : DSP EXTERNE 2024

Epreuve matière : Composition externe

N° Anonymat : IFIIS881 QM

Nombre de pages : 12

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours : DSP EXTERNE

Session : 2024

Epreuve : COMPOSITION

Date de l'épreuve : 27/02/24

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

permettre d'intéresser de nouveau le public à des thèmes communs disposant de l'intérêt général, et de laisser les minorités exprimer leurs craintes et leurs attentes au sein de débats citoyens. Des mécanismes de référendums locaux ou de tirage au sort peuvent être envisagés, ainsi qu'une utilisation plus importante du référendum au niveau national.

La démocratie participative, quelque soit son échelle, apparaît comme un outil susceptible de recréer du lien social entre les individus en les impliquant dans les décisions publiques sur un futur commun. En somme, faire en sorte d'appliquer les idées d'Ernest Renan évoquées plus tôt :  
" perpétuer une cause commune en déterminant ensemble un futur propre au vivre ensemble, dans le cadre d'un renouveau démocratique balayant les communautarismes.





Blank lined paper template with horizontal ruling lines.